



Responsable en désaccord avec employeur

Par **JULIEN69000**, le **30/01/2016** à **11:44**

Bonjour,
EmBonjour,

Employé polyvalent en restauration depuis Aout 2015, j'ai rapidement fait mes preuves au sein de mon entreprise.

Une start up possédant désormais 4 points de ventes en France dont les responsables se comptent sur les doigts d'une main :

- Gérant et sa femme.
- Un Manager Multi site (arrivé en même temps que moi).
- Un manager de Restaurant , Un assistant Manager, un Manager de Vente, Un Manager de cuisine : par point de vente.

Sur le terrain nous devrions donc avoir idéalement quatres responsables.

Lors de mon entretient on m'annonce qu'un poste de Manager de Vente est à pourvoir. Il n'y avait plus de Manager de Vente à mon arrivée. La personne qui exerçait ce poste se faisait former en Assistant Manager pour rapidement prendre la place du Manager de restaurant prévu pour pour un nouveau point de vente.

Rapidement, mi octobre, le restaurant comptait, Un Manager de restaurant (formé à moitié en raison d'un manque de temps) et le Manager de cuisine. Zéro Manager de vente, Zéro Assistant.

L'ancien Manager de restaurant me place en ligne de mire pour le poste de Manager de Vente mais, en vue de son départ proche, me conseil de continuer à faire mes preuves.

Un employé sortit d'études est recruté en externe pour assuré le poste de Manager de restaurant. Il reconnaît rapidement mon travail et en fait part au nouveau Manager Multi site. Un entretient a lieu, on me donne donc une période probatoire de 3 mois. Le manager multi site, le nouveau Manager de restaurant, tout deux me font signer un avenant, me disant que mon travail était à la hauteur de leurs attentes.

On apprend très vite que l'ancien Manager de restaurant n'était qu'une roue de secours pour faire la transition de poste. il repasse donc Manager Assisant pour ensuite être muté en autre point de vente.

Lors de ma période probatoire, c'est donc Le Manager de restaurant (en période d'essai) et le Manager multi site (également en essai) qui sont en sois-disant charge de ma formation.

Les jours passent, les semaines, nous faisons des réunions hebdomadaires entre responsables, et mettons en place des engagements, nous tentons d'améliorer nos services continuellement...

Le premier mois est passé, je n'ai aucun retour négatif sur mon travail. J'ai donc assuré une trentaine de services cotés vente, sans encombres. J'ai pu former des nouveaux arrivés, et développer les capacités des anciens. Le Manager de restaurant semble content de mon travail, nous nous entendons très bien. Plus mes responsabilités sont assurées, plus il m'en donne, et cela me plaît.

Le deuxième mois arrive à sa fin, j'ai donc enchaîné plus d'une cinquantaine de services, avec et sans autres responsables. Les BDS (bilan de service par mail au siège) quotidiens, reflètent bel et bien mes capacités et celles de mon équipe. Contrairement à l'équipe de cuisine, dont le manager manque cruellement d'organisation. Les BDS concernant la cuisine sont désastreux mais personne n'en parle (temps de service supérieur à 6x le standards exigés, cuisson des entrées non assurées par la cuisine donc par mon équipe qui vient en renfort, stress non géré par la cuisine dont le Manager lui-meme; Ruptures de produits à tout va, et j'en passe,!).

Un dimanche de décembre, j'apprend que le gérant est passé au restaurant pendant ma pause (de 14H à 16H officiellement mais prise de 14H15 à 16H00 pour descendre le flux). Sans domicile fixe, mes responsables savent très bien que mon temps libre est consacré à mes recherches d'appartement. Le restaurant était plein et par conscience professionnelle, j'ai décidé de vider la file d'attente avec mon équipe avant de les laisser. J'en informe une équipière qui se trouvait au BIN, poste le plus à même de gérer la communication en service. Il faut également noter que ce dimanche avant les fêtes, notre restaurant comme tout les autres du centre commercial allait exploser le chiffre en vue des cadeaux de noels. Cependant, le Manager de restaurant n'étant pas là, j'ai du faire avec l'équipe que j'avais : un essai professionnel (impossible de former sur un service pareil) et un employé en période d'essai (peu dynamique et moins autonome). Des erreurs de plats et des plats froids venant de la cuisine, en retour clients , n'arrangeaient pas le service.

Quoiqu'il en soit, ce service s'est très bien déroulé concernant mon équipe de vente. On ne peut en dire autant de la cuisine.

A mon retour vers 16H00; La personne au BIN me cite les paroles du gérant :

" Il m'a demandé où tu étais, je lui ai répondu: en pause. J'ai également dit que de toute façon, en vente, nous gérons bien le service. Il m'a répondu : ce n'est pas normal que Julien soit parti, il devrait rester. Et puis tu es bien gentille de m'en informer mais toi, tu n'es personne dans l'entreprise ! ".

Sous le choc, les paroles venant du propre gérant à l'égard de mon équipe et de mon travail ne m'ont pas plut du tout. Peu importe, il y a de nouveau du monde, je me concentre sur mon équipe et me prépare à assurer le service du soir.

Un monde fou le soir également, les préparations non faites en cuisine, des ruptures sur toutes les entrées, certaines viandes... Mais le service est assuré encore une fois coté vente. Le Manager de restaurant passe en coup de vent afin de comprendre ce qu'il s'était passé. Je lui explique donc comme je viens de le décrire. Je lui notifie également les propos du gérant que je trouve inadmissible, il fait donc mine de trouver cela normal et me dit " Nous en parlerons à la réunion mardi avec Le multi site".

Aucun remerciement, aucune compréhension de sa part, nous avons pourtant assuré un service pas gagné en vue des erreurs de la cuisine, des essais pro dans mon équipe, de ma période probatoire, rien.

Le Mardi suivant, la Manager multi site m'informe que ma période probatoire, se terminant dans un mois, il prend la décision de me prolonger de 2 mois. (as-t-il le droit de prendre cette décision avant la fin de la période ? Alors que tout allait bien ?). Son argument est simple : " tu ne devais pas informer le Bin dans ton équipe, c'est au Manager de cuisine que tu dois informer ton départ en pause."

Hors, c'est écrit où ? quand est-ce que le Manager de cuisine m'informe de son départ ? Combien de fois l'ai-je cherché dans le restaurant pour rien ? Combien de fois sa propre équipe me dit XXX est passé où ?

On me justifie donc ma prolongation sur / Mon manque de communication (alors qu'il me semblait logique de ne pas déconcentrer la cuisine et en informer mon poste BIN de préférence)

J'accepte, désirant vraiment ce poste, j'acquiesce sans dire mot. Il ont donc conclu que qui ne dit mot consent. Je leur dit que je reconnais mes erreurs (qui pour moi n'en sont pas) et que je vais tout faire pour ce poste.

Mon Manager de restaurant me prend à part après la réunion et m'informe " XXXX Le gérant voulait te virer après son passage au restaurant." Moi : Ce n'est pas sérieux ?! Pour quel motif et comment peut-il le faire ? Il n'est pas sur le terrain, cela fait des mois que vous aimez mon travail.... " Je ne pense pas qu'il l'aurait fait mais nous lui avons dit que nous croyons en tes capacités, nous avons besoin de toi donc on prolonge ta période".

Suite à cette décision, j'ai eu quelque peu de démotivation. Au travail je ne le montrais pas à l'équipe mais ça n'allait plus. Le Manager de restaurant était constamment derrière moi, il me cherchait des poux où il n'y en n'avait pas. Il me mettait la pression sur des tâches qu'un employé polyvalent peu faire sans direction. Et par conséquent, il sous entendais remettre en cause toutes mes capacités (prouvées jusqu'à lors et depuis longtemps).

Je n'ai jamais autant ressenti de pression au travail. On ne me complimentait plus sur mes choix et mes prises d'initiatives.

La veille de la date de fin de ma période (logiquement reconduite de 2 mois comme stipulé en réunion) le Manager de restaurant souhaite me parler. J'accepte.

On s'entretient pendant 2 heures, autour d'une crêpe et d'un jus de fruit, dans le centre commercial.

Pendant ces 2 heures il me demande où j'en suis. Je lui dit tout ce que je pense : "Mon travail n'est plus valorisé... Vous me reprenez sur des tâches en cours, comme si vous doutez de mes compétences... Vous m'avancez chaque semaine des arguments préfabriqués... Vous repochez désormais mon manque de communication alors que sans bonne communication aucun service ne se serait déroulé dans les règles... Je ne sais pas si je veux ce poste, laissez-moi réfléchir"

La Manager alors les larmes au yeux, me supplie de rester. " Tu dois te battre , pour moi, pour toi , pour nous, je ne sais pas. Mais nous avons besoin de toi; j'aime ton travail, je veux que tu reste "

Moi : " M'ayant donné votre décision, un mois avant que toutes mes preuves soit faites, et vous arretant sur des paroles du gérant, je pense que vous pouvez me laisser du temps. J'aimerais réfléchir jusqu'à jeudi (4 jours). En attendant j'exerce toujours mes taches je ne vous laisse pas seuls.

Lui: Ok, ça marche; mais réfléchit bien , j'ai besoin de toi, je veux pas que tu parte.

////////////////////////////////////

Dès le lendemain, lors mon jours de repos, je reçois un mails du MMulti site : " Bonjour Julien. Après longue concertation avec ton Manager de restaurant, nous avons décidé de mettre fin à ta période probatoire. Malheureusement, tu reprendra ton poste d'équipier polyvalent 20H,..."
etc

Les arguments sont : Un manque de communication, un travail non exemplaire

Une heure plus tard je reçois un sms de mon manager de restaurant : je suis vraiment désolé, je ne voulais pas que cela ce passe comme ça. XXXX m'a prit de court (le multisite), je n'ai rien pu faire.

Depuis, je ne dors pas la nuit. J'ai l'impression d'avoir été dupé, trahit, d'avoir fait qu'assuré un poste dans l'urgence de leurs besoins sans reconnaissance. Que mon travail vallait zéro. j'enchaîne les cauchemards, je n'arrive plus à venir au travail avec le sourir. Je n'aime pas mon poste d'équipier car j'en ai fait le tour. D'un coté je ne veux pas de responsabilité sans avoir le poste de Manager car ce serait le faire faire des économies. Le Manager actuel effectue donc son poste, plus celui d'un assistant qu'il n'a toujours pas, plus celui du manager de vente qu'il n'on plus (moi). Il déclare 35h voire 40h par semaine alors qu'il est quasiment H24 sur place. Je pense que les gérants font énormément d'économies mais que leur personnel ne tiendra pas longtemps.

A l'heure actuelle je pense que la seule raison pour eux, d'avoir mis fin a ma période : il connaît les lois, il dit que son temps de repos obligatoire n'est pas respecté, ses réunions non payées, l'hygiène non respectée....

Car je n'ai jaùais eu d'égo surdimensionné, mais je reconnait que mon travail était bien réalisé même reconnu dès mes débuts.

-Qu'en pensez-vous ?

-Avaient- il le droit de mettre fin a ma période en sous-entendant une prolongation jusqu'au bout ?

-Puis-je avoir des droits concernant mon peu de temps de repos entre deux jours de travail ?

-Les emplois du temps faits 4 jours à l'avance voire 2 ?

Employé polyvalent en restauration depuis Aout 2015, j'ai rapidement fait mes preuves au sein de mon entreprise.

Une start up possédant désormais 4 points de ventes en France dont les responsables se comptent sur les doigts d'une main :

- Gérant et sa femme.

- Un Manager Multi site (arrivé en même temps que moi).

- Un manager de Restaurant , Un assistant Manager, un Manager de Vente, Un Manager de cuisine : par point de vente.

Sur le terrain nous devrions donc avoir idéalement quatre responsables.

Lors de mon entretien on m'annonce qu'un poste de Manager de Vente est à pourvoir. Il n'y avait plus de Manager de Vente à mon arrivée. La personne qui exerçait ce poste se faisait former en Assistant Manager pour rapidement prendre la place du Manager de restaurant prévu pour un nouveau point de vente.

Rapidement, mi octobre, le restaurant comptait, Un Manager de restaurant (formé à moitié en raison d'un manque de temps) et le Manager de cuisine. Zéro Manager de vente, Zéro Assistant.

L'ancien Manager de restaurant me place en ligne de mire pour le poste de Manager de Vente mais, en vue de son départ proche, me conseil de continuer à faire mes preuves.

Un employé sortit d'études est recruté en externe pour assuré le poste de Manager de restaurant. Il reconnaît rapidement mon travail et en fait part au nouveau Manager Multi site. Un entretien a lieu, on me donne donc une période probatoire de 3 mois. Le manager multi site, le nouveau Manager de restaurant, tout deux me font signer un avenant, me disant que mon travail était à la hauteur de leurs attentes.

On apprend très vite que l'ancien Manager de restaurant n'était qu'une roue de secours pour faire la transition de poste. il repasse donc Manager Assistant pour ensuite être muté en autre point de vente.

Lors de ma période probatoire, c'est donc Le Manager de restaurant (en période d'essai) et le Manager multi site (également en essai) qui sont en sois-disant charge de ma formation.

Les jours passent, les semaines, nous faisons des réunions hebdomadaires entre responsables, et mettons en place des engagements, nous tentons d'améliorer nos services continuellement...

Le premier mois est passé, je n'ai aucun retour négatif sur mon travail. J'ai donc assuré une trentaine de services cotés vente, sans encombres. J'ai pu formé des nouveaux arrivés, et développer les capacités des anciens. Le Manager de restaurant semble content de mon travail, nous nous entendons très bien. Plus mes responsabilités sont assurées, plus il m'en donne, et cela me plaît.

Le deuxième mois arrive à sa fin, j'ai donc enchainé plus d'une cinquantaine de services, avec et sans autres responsables. Les BDS (bilan de service par mail au siège) quotidiens, reflètent bel et bien mes capacités et celles de mon équipe. Contrairement à l'équipe de cuisine, dont le manager manque cruellement d'organisation. Les BDS concernant la cuisine sont désastreux mais personne n'en parle (temps de service supérieur à 6x le standards exigés, cuisson des entrées non assurées par le cuisine donc par mon équipe qui vient en renfort, stress non géré par la cuisine dont le Manager lui-meme; Ruptures de produits à tout va, et j'en passe,!).

Un dimanche de décembre, j'apprend que le gérant est passé au restaurant pendant ma pause (de 14H à 16H officiellement mais prise de 14H15 à 16H00 pour descendre le flux). Sans domicile fixe, mes responsables savent très bien que mon temps libre est consacré à mes recherches d'appartement. Le restaurant était plein et par conscience professionnelle, j'ai décidé de vider la file d'attente avec mon équipe avant de les laisser. J'en informe une

équipière qui se trouvait au BIN, poste le plus à même de gérer la communication en service. Il faut également noter que ce dimanche avant les fêtes, notre restaurant comme tout les autres du centre commercial allait exploser le chiffre en vue des cadeaux de noels. Cependant, le Manager de restaurant n'étant pas là, j'ai du faire avec l'équipe que j'avais : un essai professionnel (impossible de former sur un service pareil) et un employé en période d'essai (peu dynamique et moins autonome). Des erreurs de plats et des plats froids venant de la cuisine, en retour clients , n'arrangeaient pas le service.

Quoiqu'il en soit, ce service s'est très bien déroulé concernant mon équipe de vente. On ne peut en dire autant de la cuisine.

A mon retour vers 16H00; La personne au BIN me cite les paroles du gérant :

" Il m'a demandé où tu étais, je lui ai répondu: en pause. J'ai également dit que de toute façon, en vente, nous gérons bien le service. Il m'a répondu : ce n'est pas normal que Julien soit parti, il devrait rester. Et puis tu es bien gentille de m'en informer mais toi, tu n'es personne dans l'entreprise ! ".

Sous le choc, les paroles venant du propre gérant à l'égard de mon équipe et de mon travail ne m'ont pas plut du tout. Peu importe, il y a de nouveau du monde, je me concentre sur mon équipe et me prépare à assurer le service du soir.

Un monde fou le soir également, les préparations non faites en cuisine, des ruptures sur toutes les entrées, certaines viandes... Mais le service est assuré encore une fois coté vente. Le Manager de restaurant passe en coup de vent afin de comprendre ce qu'il s'était passé. Je lui explique donc comme je viens de le décrire. Je lui notifie également les propos du gérant que je trouve inadmissible, il fait donc mine de trouver cela normal et me dit " Nous en parlerons à la réunion mardi avec Le multi site".

Aucun remerciement, aucune compréhension de sa part, nous avons pourtant assuré un service pas gagné en vue des erreurs de la cuisine, des essais pro dans mon équipe, de ma période probatoire, rien.

Le Mardi suivant, la Manager multi site m'informe que ma période probatoire, se terminant dans un mois, il prend la décision de me prolonger de 2 mois. (as-t-il le droit de prendre cette décision avant la fin de la période ? Alors que tout allais bien ?). Son argument est simple : " tu ne devait pas informer le Bin dans ton équipe, c'est au Manager de cuisine que tu doit informer ton départ en pause."

Hors, c'est écrit où ? quand est-ce que le Manager de cuisine m'informe de son départ ? Combien de fois l'ai-je cherché dans le restaurant pour rien ? Combien de fois sa propre équipe me dit XXX est passé où ?

On me justifie donc ma prolongation sur / Mon manque de communication (alors qu'il me semblait logique de ne pas déconcentrer la cuisine et en informer mon poste BIN de préférence)

J'accepte, désirant vraiment ce poste, j'acquiesce sans dire mot. Il ont donc conclu que qui ne dit mot consent. Je leur dit que je reconnait mes erreurs (qui pour moi n'en sont pas) et que je vais tout faire pour ce poste.

Mon Manager de restaurant me prend à part après la réunion et m'informe " XXXX Le gérant voulait te virer après son passage au restaurant." Moi : Ce n'est pas sérieux ?! Pour quel motif et comment peut-il le faire ? Il n'est pas sur le terrain, cela fait des mois que vous aimez mon

travail.... " Je ne pense pas qu'il l'aurait fait mais nous lui avons dit que nous croyons en tes capacités, nous avons besoin de toi donc on prolonge ta période".

Suite à cette décision, j'ai eu quelque peu de démotivation. Au travail je ne le montrais pas à l'équipe mais ça n'allait plus. Le Manager de restaurant était constamment derrière moi, il me cherchait des poux où il n'y en n'avait pas. Il me mettait la pression sur des tâches qu'un employé polyvalent peu faire sans direction. Et par conséquent, il sous entendais remettre en cause toutes mes capacités (prouvées jusqu'à lors et depuis longtemps).

Je n'ai jamais autant ressenti de pression au travail. On ne me complimentait plus sur mes choix et mes prises d'initiatives.

La veille de la date de fin de ma période (logiquement reconduite de 2 mois comme stipulé en réunion) le Manager de restaurant souhaite me parler. J'accepte.

On s'entretient pendant 2 heures, autour d'une crêpe et d'un jus de fruit, dans le centre commercial.

Pendant ces 2 heures il me demande où j'en suis. Je lui dit tout ce que je pense : "Mon travail n'est plus valorisé... Vous me reprenez sur des tâches en cours, comme si vous doutez de mes compétences... Vous m'avancez chaque semaine des arguments préfabriqués... Vous repochez désormais mon manque de communication alors que sans bonne communication aucun service ne se serait déroulé dans les règles... Je ne sais pas si je veux ce poste, laissez-moi réfléchir"

Le Manager alors les larmes aux yeux, me supplie de rester. " Tu dois te battre , pour moi, pour toi , pour nous, je ne sais pas. Mais nous avons besoin de toi; j'aime ton travail, je veux que tu reste "

Moi : " M'ayant donné votre décision, un mois avant que toutes mes preuves soient faites, et vous arrêtant sur des paroles du gérant, je pense que vous pouvez me laisser du temps. J'aimerais réfléchir jusqu'à jeudi (4 jours). En attendant j'exerce toujours mes tâches je ne vous laisse pas seuls.

Lui: Ok, ça marche; mais réfléchit bien , j'ai besoin de toi, je veux pas que tu parte.

////////////////////////////////////

Dès le lendemain, lors de mon jour de repos, je reçois un mail du MMulti site : " Bonjour Julien. Après longue concertation avec ton Manager de restaurant, nous avons décidé de mettre fin à ta période probatoire. Malheureusement, tu reprendras ton poste d'équipier polyvalent 20H,... " etc

Les arguments sont : Un manque de communication, un travail non exemplaire

Une heure plus tard je reçois un sms de mon manager de restaurant : je suis vraiment désolé, je ne voulais pas que cela se passe comme ça. XXXX m'a prit de court (le multisite), je n'ai rien pu faire.

Depuis, je ne dors pas la nuit. J'ai l'impression d'avoir été dupé, trahi, d'avoir fait qu'assurer un poste dans l'urgence de leurs besoins sans reconnaissance. Que mon travail vaille zéro. j'enchaîne les cauchemars, je n'arrive plus à venir au travail avec le sourire. Je n'aime pas mon poste d'équipier car j'en ai fait le tour. D'un côté je ne veux pas de responsabilité sans avoir le poste de Manager car ce serait le faire faire des économies. Le Manager actuel

effectue donc son poste, plus celui d'un assistant qu'il n'a toujours pas, plus celui du manager de vente qu'il n'en a plus (moi). Il déclare 35h voire 40h par semaine alors qu'il est quasiment H24 sur place. Je pense que les gérants font énormément d'économies mais que leur personnel ne tiendra pas longtemps.

A l'heure actuelle je pense que la seule raison pour eux, d'avoir mis fin à ma période : il connaît les lois, il dit que son temps de repos obligatoire n'est pas respecté, ses réunions non payées, l'hygiène non respectée....

Car je n'ai jamais eu d'égo surdimensionné, mais je reconnais que mon travail était bien réalisé même reconnu dès mes débuts.

-Qu'en pensez-vous ?

-Avaient-ils le droit de mettre fin à ma période en sous-entendant une prolongation jusqu'au bout ?

-Puis-je avoir des droits concernant mon peu de temps de repos entre deux jours de travail ?

-Les emplois du temps faits 4 jours à l'avance voire 2 ?

- Les multisites, Restaurant et cuisine ont été validés... Alors que leur travail était loin d'être satisfaisant si nous demandons aux équipiers... Légitime ?

J'attends vos avis, vos questions et votre aide... Que dois-je faire ? Je n'ai vraiment plus le moral pour aller travailler, cela ne me ressemble pas.

Par **P.M.**, le **30/01/2016** à **13:17**

Bonjour,

Je dois dire que j'ai renoncé à lire ce pavé à peu près à la moitié ce qui est déjà pas mal mais vous commencez en plus à répéter les mêmes choses...

J'ai quand même pu noter que la période d'essai avait été reconduite, il faudrait savoir si c'était prévu sur l'avenant car pour le reste, même si je ne mets pas votre parole en doute, nous n'avons que votre version et pas celle contradictoire, d'un point de vue juridique, il faudrait pouvoir prouver ce que vous invoquez...

Si vous vouliez quitter l'entreprise, vous pourriez proposer à l'employeur une rupture conventionnelle...

Par **JULIEN69000**, le **30/01/2016** à **17:29**

L'avenant que j'ai signé concernait les 3 mois de période probatoire. Il ne mentionnait pas de reconduite.

Concernant ce que j'invoque, j'en ai la preuve par mail...

La rupture conventionnelle j'y ai pensé, il semblerait que cela ne soit pas à leur habitude.

Par **JULIEN69000**, le **30/01/2016** à **17:31**

De plus , les BDS (bilan de service), sont des emails quotidiens résumant les détails de chaque journée... Sur les 80 en ma possession, aucun ne mentionne des points négatifs coté vente de mon ressort...

Par **P.M.**, le **30/01/2016** à **17:43**

Donc vous avez la preuve par mail que par exemple l'employeur ne respectait pas le repos quotidien dans les plannings...

Il faudrait savoir ce qu'indiquaient exactement les bilans de services et si l'employeur a justifié autrement que la période probatoire n'était pas concluante et en fait combien de temps elle avait duré...

Par **JULIEN69000**, le **30/01/2016** à **17:51**

Oui j'en ai la preuve également sur les fiches de pointage.

Les BDS indiquaient, le personnel présent, sa façon de travailler, le SAV, les problèmes au niveau des équipements et l'organisation du service.

Et bien comme écrit plus haut; 3 mois de période probatoire justifié sur un manque d'exemplarité et de communication. Choses toutes deux jamais notifiées par le manager de restaurant ... Etant sur le terrain autant que moi..

Par **P.M.**, le **30/01/2016** à **18:45**

Il faudrait savoir par qui les bilans de service étaient rédigés et signés...

Si la période probatoire n'a duré que 3 mois elle s'est donc poursuivie tout à fait normalement sans prolongation...

Un manque d'exemplarité reste trop vague pour mettre en cause la compétence au nouveau poste à mon avis...

Ce n'est pas parce que l'employeur n'a jamais conclu de rupture conventionnelle qu'il n'accepterait pas...

Par **JULIEN69000**, le **30/01/2016** à **19:02**

LEs BDS étaient rédigés par Manger de restaurant, cuisine ou vente.

Si vous auriez lu la totalité de mon message vous sauriez qu'en plus d'avoir été reconduite à l'avance elle est finalement stoppé afin que je retrouve mon poste précédent. donc equipier polyvalent en 20H hebdo !

Par **P.M.**, le **30/01/2016** à **19:37**

Mais le "Manger" de restaurant n'est pas l'employeur et si c'est par vous-même, je n'en parle même pas ...

J'en ai lu suffisamment de votre pavé et c'est bien pourquoi j'ai indiqué que tant qu'une période probatoire n'a pas atteint sa durée prévue, elle n'a pas à être reconduite et peu importe si elle l'est, elle se poursuit tout simplement...

C'est bien l'objet d'une période probatoire que si elle n'est pas concluante, le salarié retrouve son ancien poste, simplement suivant les termes de l'avenant, s'il est mentionné que vous passez à temps plein, il pourrait être contesté que sans précision dans celui-ci vous repassiez à temps partiel...